

Le sieur Jos. Alph. Campeau, failli.
Canton de Leeds—Les lots 8h, 8i et 8j,
11^{ème} rang, avec bâtisses.
Vente le 4 avril, à 3 heures p. m. au
bureau d'enregistrement à Inverness.
In re Nap Gosselin, failli.
St-Pierre de Durham et Arthabaska —
Les lots 392 et 397, situés à St-
Pierre, avec bâtisses.

2o Le lot 160 et partie du lot 150, avec
bâtisses, situés à Arthabaskaville.
Vente le 30 mars à midi à la porte de
l'église de St-Pierre de Durham pour le
grand cimetière paroissial, et le 1er avril, à
10 heures a. m. au bureau du shérif à
Arthabaska pour les lots de cette ville.

District de Beauce

Theophile Beaudoin et al. vs Dame Ma-
rie Geneviève Filteau.
Sacré-Coeur de Jésus—La partie du lot
14, avec bâtisses.
Vente le 31 mars, à 11 heures a. m.
à la porte de l'église paroissiale.

District de Chicoutimi

Gustave Perrault vs J. B. Carbonneau.
Roberval—Les lots 272, 273 et partie
du lot 279, avec bâtisses.
Vente le 31 mars, à 2 heures p. m. à la
porte de l'église paroissiale.
Thos Tremblay vs Simon Allaire et
Donat Girard.
Roberval—La moitié du lot 14, avec bâ-
tisses.
Vente le 31 mars, à 1 heure 30 minutes
à la porte de l'église paroissiale.
Jos Tremblay vs Jean Maltais.
St-Anne—La partie du lot 15b et par-
tie du lot 16b, avec bâtisses.
Vente le 2 avril, à 10 heures a. m. à la
porte de l'église paroissiale.

District d'Ottawa

Geo. E. Kidd vs Dame Rosa Wright
et al.
Hull—Le lot 13c du 71^{ème} rang.
Vente le 31 mars, à 10 heures a. m.
au bureau d'enregistrement.

District de Québec

Antoine Galipeault vs Octave Leclair.
Québec—Le lot 784 du quartier St-Sau-
veur, situé rue Hermine, avec bâtisses.
Vente le 3 avril, à 10 heures a. m. au
bureau du shérif.
La Chapelle de Québec vs John Kennedy.
Québec—Le reste pour jusqu'au 1er
mars 1885 d'un bail emphytéotique, enre-
gistré de la partie Nord-est du lot 2437
du quartier Champlain, situé rue Cham-
plain.
Vente le 3 avril, à 10 heures a. m. au
bureau du shérif.

District des Trois-Rivières

Eugène Gagnon vs Nap. Larivière.
St-Moïse—La partie du lot 678,
avec bâtisses.
Vente le 31 mars, à 10 heures a. m. à la
porte de l'église paroissiale.
Banque National vs Michel Théo-
phile Febvre.
St-Arsène—La moitié indivise des lots
487 et 489, avec moulin, etc.
Vente le 2 avril, à 10 heures a. m. à la
porte de l'église paroissiale.

GEO. GONTHIER
EXPERT COMPTABLE ET AUDITEUR
Chambres 205 à 209 EDIFICE WILSON
11 et 17 Cote de la Place d'Armes. - MONTREAL.
TEL. BELL, MAIN 2701

BANQUE DE MONTREAL
(FONDEE EN 1817)

CONSTITUEE PAR ACTE DU PARLEMENT
Capital tout payé \$14,400,000.00
Fonds de Réserve..... 11,000,000.00
Profits non Partagés..... 699,969.88

BUREAU DES DIRECTEURS

Le Très Hon. Lord Strathcona and
Mount Royal, G.C.M.G., Président Honoraire
Hon. Sir George A. Drummond, K.C.M.G., Président
E. S. Clouston, Vice-Président Jas. Ross, Ecr.,
A. T. Paterson, Ecr. Hon. Robt. Mackay
R. B. Angus, Ecr., Sir W. C. Macdonald
Edward B. Greenfields, Ecr., Sir R. G. Reid.
Sir T. G. Shaughnessy, K.C.V.O., David Morrice.
E. S. Clouston—Gérant Général.
A. Macnider, Insp. chef et Surtint. des Succursales.
H. V. Meredith, Asst. Gérant et Gérant à Montréal.
C. Sweeny, Surtintendant des succursales de la
Colombie Anglaise.
W. E. Stavert, Surtintendant des succursales des
Provinces Maritimes.
F. J. Hunter, Inspecteur N. O. et Succursales C. B.
E. P. Winslow, Inspecteur, Succursales Ontario
D. R. Clarke, Inspecteur Succursales Provinces
Maritimes et Terre Neuve

SUCCURSALES :

129 Succursales au Canada.
Londres, Ang.—46-47 Threadneedle St., E. C., F. W.
Taylor, Gérant.
New York—31 Pine St., R. Y. Hedden, W. A. Bog et
J. T. Molineux, Agents.
Chicago — J. M. Greata, Gérant.
Spokane, Wash.—Bank of Montreal.
St. John's et Birchey Cove, (Bale des Isles),
Terre-Neuve.

Mexico, D.F. T. S. C. Saunders, G. a. t.
DEPARTEMENTS D'EPARGNE dans chacune
des succursales Canadiennes où les dépôts sont reçus
et l'intérêt alloué aux taux ordinaires.
COLLECTIONS dans toutes les parties du Domi-
nion et des Etats-Unis, faites aux meilleurs taux.
Lettres de CREDIT, négociables dans toute
les parties du monde, émises aux voyageurs.

BANQUIERS DANS LA GRANDE-BRETAGNE
Londres—The Bank of England, The Union of London
and Smith's Bank Ltd., The London and
Westminster Bank Ltd., The National
Provincial Bank of England Ltd.
Liverpool—The Bank of Liverpool, Ltd.
Ecosse—The British Linen Co. Bank et succursales.

BANQUIERS AUX ETATS-UNIS.
New-York—The National City Bank, The Bank of
New York, N. B. A. The National Bank
of Commerce & N. Y.
Boston—The Merchants National Bank; J. B. Moore
& Co.
Buffalo—The Marine National Bank.
San Francisco—The First National Bank, The An-
gio-Californian Bank, Ltd.

BANQUE DE SAINT-HYACINTHE

Bureau Principal: St-Hyacinthe, P. Q.
CAPITAL PAYE \$329,515.00
RESERVE 75,000.00

DIRECTEURS :

Honorable G. C. DESSAULLES, Président.
J. R. BRILLON, Vice-Président.
JOS. MORIN, L. P. MORIN, E. OSTIGUY,
V. B. SICOTTE, MICHEL ARCHAMBAULT.
L. F. PHILIE, Caissier. B. I. HOMME, Inspecteur.

Succursales :

Drummondville, P.Q. J. W. St-Onge, Gérant.
Farnham, P.Q. H. St-Amant, Gérant.
Iberville, P.Q. J. F. Moreau, Gérant.
L'Assomption, P.Q. H. V. Jarry, Gérant.
St-Césaire, O. L. Mercure, Pro-Gérant
Correspondants: — Canada: Eastern Townships
Bank et ses succursales. Etats-Unis: New-York,
First National Bank, Ladenburg, Thalmes & Co.
Boston: Merchants National Bank.

GOEMONS ET VARECHS

Dans son rythme incessant, le flot qui
vient battre la plage dépose sur le sable
fin une frange d'herbes arrachées par les
courants aux prairies sous-marines: longs
rubans de soie dorée, algues gélatineu-
ses délicatement ramifiées, fucus teints
de pourpre ou d'émeraude, minces lan-
tes brunes qui semblent découpées dans
du cuir et bosselées de cloques ovoïdes
qu'emplît une bulle d'air. Parmi ces dé-
bris végétaux, beaux ou informes, que
balance la vague, se jouent les crabes
astucieux et les crevettes transparentes
que les jeunes pêcheurs poursuivent de
leurs filets. En se retirant, la mer laissée
rangée sur le rivage, en une ligne qui
marque le point où elle s'arrête, tous ces
détritus maintenant confondus en un
maussébonnet mélange et que de pauvres
gens déguenillés, chiffonniers de l'Océan,
se hâtent de ramasser et d'emporter dans
leurs hottes d'où l'eau salée découle en
larmes brillantes.

Pourquoi cet empressement à ramas-
ser cette piètre aumône du père Neptune?
C'est que ces herbes marines, que notre
regard ignorant dédaigne, renferment de
véritables richesses. Réunies sous le
terme générique de goémons ou varechs,
terme qui n'a rien de scientifique, ces
algues ne fournissent pas seulement un
engrais excellent, mais de leurs cendres
l'industrie extrait la soude et la potasse,
et aussi ces précieuses substances si em-
ployées dans la pharmacopée moderne,
l'iode et le brome.

Aussi, la récolte du varech végétal est-
elle soumise, en France, à une réglemen-
tation complexe et sévère, dont les pre-
mières ordonnances remontent à 1681 et
et que des décrets successifs ont renfor-
cée et confirmées jusqu'à notre époque.
C'est ainsi que la loi réglant ces produits
de l'Océan les divise en trois catégories:
1o les "goémons poussant en mer" c'est-
à-dire tenant aux fonds et aux rochers et
ne pouvant être atteints de pied sec aux
basses marées d'équinoxe; 2o les "goé-
mons épaves", c'est-à-dire détachés par la
mer et journellement portés à la côte par
les flots; 3o les "goémons de rive", c'est-
à-dire attachés à la partie du littoral que
la mer découvre aux basses marées d'é-
quinoxe.

Seules les herbes apportées par le flux
peuvent être ramassées librement, à
moins toutefois que la mer ne les dépose
sur une plage appartenant à des particu-
liers: établissement de bains, parcs à
huîtres, etc.; ce glanage des prairies ma-
ritimes est abandonné aux pauvres et
peut être fait en toute saison. En tout
temps aussi, on peut aller arracher les
aigues que recèlent les grands fonds,
mais outre que la drague est interdite
pour cette pêche, elle ne peut être prati-
quée que par des bateaux montés par des

SI VOUS APPROUVEZ
la ligne de conduite du "PRIX COU-
RANT", abonnez-vous.
Faites-le connaître à vos amis, amenez-
les à s'abonner.
Parlez-en à vos fournisseurs afin qu'ils
se rendent compte de l'efficacité de sa
publicité.